

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA
COMMISSION DE DISCIPLINE

P.V N°21 du 27 Mars 2023.

Saison 2022/2023.

Membres Présents

- DAMES Yacine (Président).
- GUEDDAH Farid (Secrétaire).
- MESKINE Ahcene (Membre).
- RALID Chaabane (Absence excusée).

Affaire n°138 / Rencontre WJS / IRBC (S) du 24 Mars 2023.

Joueurs/

- LATRECHE Antar (WJS) Lic. N°0088 Avertissement.
- BEDDAI Laidi (WJS) Lic. N°0417 Avertissement.
- BETTIT Taib (IRBC) Lic. N°0233 Avertissement.
- BERRAK Ismail (IRBC) Lic. N°0225 Avertissement.

Affaire n°139 / Rencontre FCT / JSBBL (S) du 24 Mars 2023.

Joueurs/

- HEMICI Foued (FCT) Lic. N°2287 Avertissement.
- BALASKA Yasser (FCT) Lic. N°0509 Avertissement.
- DJEMLI Abdesalem (JSBBL) Lic. N°0318 Avertissement.

Affaire n°140 / Rencontre OLM / ESM (S) du 24 Mars 2023.

Joueur/

- SMAIL Houssein (OLM) Lic. N°2183 est suspendu un (01) match ferme pour contestation de décision + 1000 DA amende payable dans un mois.
- Pour absence d'entraîneur sur la main courante de l'équipe locale (OLM), 5.000 DA amende payable dans un mois.
- Pour mauvaise organisation par l'équipe de l'OLM, 500 DA amende payable dans un mois.

Affaire n°141 / Rencontre JJA / ARMS (S) du 24 Mars 2023.

Joueurs/

-LEULMI Anis (ARMS) Lic. N°0364 est suspendu quatre matchs fermes pour Comportement Anti Sportif envers officiel (insulte) + 5.000 DA amende payable dans un mois.

-MOSBAH Ilyes (ARMS) Lic. N°0328 est suspendu un (01) match ferme pour cumul de carton.

-Le Président de l'équipe de l'A.R.M.S (Mr LAHMAR Sofiane) est convoqué devant la commission de discipline le Lundi 03 Avril 2023 à 13h00.

-ABDAOUI Salah (JJA) Lic. N°0644 est suspendu un (01) match ferme pour cumul de carton.

Affaire n°142 / Rencontre ASM / CRT (S) du 25 Mars 2023.

Joueurs/

-ASLOUNI Mossab (ASM) Lic. N°0157 Avertissement.

-HAMROUCHE Salah (CRT) Lic. N° 0491 Avertissement.

-CHEIKH BOUKAL Sofiane (CRT) Lic. N°0640 Avertissement.

Affaire n°143 / Rencontre JSC / ESOT (S) du 25 Mars 2023.

Joueurs/

-BOULASSEL Hichem (JSC) Lic. N°0020 est suspendu deux (02) matchs fermes (1+1) pour cumul de carton (Anti jeu + C.D) + 1000 DA amende payable dans un mois.

-LOUCHAHI Mohamed (JSC) Lic. N°0188 Avertissement.

-Pour absence d'entraîneur sur la main courante de l'équipe du JSC, 5.000 DA amende payable dans un mois.

-LAOUAR Badr-eddine (ESOT) Lic. N°0802 Avertissement.

-SAHNOUNE Badr-eddine (ESOT) Lic. N°0524 Avertissement.

-Pour absence d'entraîneur sur la main courante de l'équipe de l'ESOT, 5.000 DA amende payable dans un mois.

